

COMMUNE DE CUBIÈRES

48190 CUBIÈRES

Date de convocation : 23/06/2025
Date d'affichage : 24/07/2025

Membres afférents au Conseil : 10
Membres qui ont pris part à la délibération : 9

**Séance du
1er juillet 2025**

**Objet : Renouvellement du matériel
informatique**

Le mardi 1^{er} juillet deux mille vingt-cinq, à vingt heures et trente minutes, conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le conseil municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur le maire, Stephan MASSADOR.

Date convocation : 23/06/2025

Présents (9) : Monsieur MASSADOR Stephan, Monsieur LAURENT Christian, Monsieur FOLCHER Joël, Monsieur BARGETON Pierre, Monsieur COULET Joël Monsieur FLOURET Bruno, Monsieur N'DIAYE Julien, Madame RIBIERE Valérie, Monsieur ROCHER Claude.

Absents : Madame REBOUL Martine représentée par Monsieur MASSADOR Stephan, Madame Valérie RIBIERE a été élue secrétaire de séance.

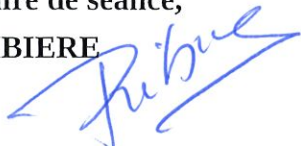
Monsieur MASSADOR Stephan, Maire, expose aux membres, que la collectivité de Cubières s'est rapproché de plusieurs fournisseurs afin de demander des devis pour renouveler le matériel informatique de la future secrétaire de mairie.
Après avoir fait lecture des différents devis,

Le Conseil municipal après en avoir délibéré et compte tenu de l'intérêt de la collectivité pour bénéficier de ce nouveau matériel décide à l'unanimité des membres présents ou représentés :
D'accepter le devis de l'entreprise SARL Double Click d'un montant de 2 216,28 € TTC.
D'autoriser Monsieur BARGETON Pierre, Adjoint, à signer :

- Le devis n°S05016 d'achat du nouveau matériel informatique
- De charger Monsieur BARGETON Pierre, Adjoint, de prendre toutes les dispositions administratives nécessaires pour mettre en œuvre la présente délibération.
- De prévoir au budget annuel le montant de l'acquisition de ce nouveau matériel informatique.

Ainsi fait et délibéré le 1er juillet 2025.

**La secrétaire de séance,
Valérie RIBIERE**



**Le Maire,
Stéphan MASSADOR**

